



PRÉFÈTE DE L'ARDÈCHE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Privas, le 16 octobre 2024

COMMUNIQUE DE PRESSE

Passage du département de l'Ardèche en vigilance orange pour risque de pluie-inondation et en vigilance jaune pour risque de crue.

Météo-France place le département de l'Ardèche en :

- vigilance météorologique **orange pluie-inondation** dès 6h ce mercredi ;
- vigilance **jaune crue** pour les tronçons Ouvèze – Eyrieux, Ardèche amont, Baume-Chassezac.

L'ensemble de ces vigilances sont, à ce stade, effectives **jusqu'au vendredi 17 octobre, 00h00**.

Selon les prévisions de Météo-France, un épisode cévenol classique d'automne nécessitant une attention particulière du fait des forts cumuls de pluie attendus entre 24 et 48 heures, avec des intensités parfois fortes, s'est installé sur le département de l'Ardèche. Le flux de sud à sud-est s'est accéléré et des précipitations plus intenses se mettent en place sur les Cévennes en cette fin de nuit de mercredi. Elles vont se poursuivre pendant deux jours et donner des cumuls conséquents.

Sur des sols déjà humides, la pluie qui a débuté cette nuit se poursuit jusqu'à au moins jeudi soir, avec des intensités modérées ce matin, moins soutenues en journée, mais regagnant en intensité ce soir et la nuit prochaine.

Des cumuls de 100 à 150 mm sont attendus ce mercredi sur les Cévennes ardéchoises, voire plus de 200 mm localement. La basse Ardèche et la vallée du Rhône seront en revanche moins affectées. Pour demain jeudi, 80 à 120 mm supplémentaires sur les Cévennes, voire 150 à 200 mm localement, ce qui porte les cumuls en 48 heures à plus de 350 mm par endroits.

La préfète de l'Ardèche, Sophie ELIZEON, appelle à la plus grande prudence notamment dans vos déplacements et si vous pratiquez des activités sensibles au risque météorologique, et rappelle les consignes de sécurité suivantes :

- Mettez en sécurité vos biens susceptibles d'être endommagés ;
- Ne touchez en aucun cas aux fils électriques tombés au sol ;
- Abritez-vous dans un bâtiment en dur, à défaut dans votre véhicule ;
- Limitez vos déplacements et mettez-vous à l'abri ;
- Évitez d'utiliser le téléphone et les appareils électriques ;
- Signalez sans attendre les départs de feux dont vous pourriez être témoins ;
- Ne vous engagez en aucun cas, à pied ou en voiture, sur une voie immergée ou à proximité d'un cours d'eau. Un véhicule, même un 4 x 4, peut être emporté dans 30 centimètres d'eau ;
- En cas de pluies intenses, ne descendez pas dans les sous-sols et rejoignez un point haut ou abritez-vous à l'étage.

Pour plus de précisions sur cet épisode météorologique, suivez les communications officielles de la préfète de l'Ardèche, connectez-vous sur le site <https://www.vigicrues.gouv.fr/> et www.meteofrance.com.



Contact presse

Tél : 04 75 66 50 07 - 04 75 66 50 14
Mél : pref-communication@ardeche.gouv.fr

Rue Pierre Filliat - BP 721
07007 Privas Cedex

www.ardeche.gouv.fr

@Prefet07    